



Club Cyclotouriste de Courcouronnes

LETTRE DE MARS 2016

Bonjour à toutes et tous,

La réunion du Bureau du mois de mars s'est tenue le lundi 7 au local du club à 20 heures 30. Etaient présents : Armel Marest, Daniel Mauger, Jacques Maudry, Jacques Pitiot, Jean-Marc Chauvet, Claude Dupouy et Noël Brand.

Excusés : Patrick Cochez et Thierry Hervé.

La réunion commence par une très bonne nouvelle : le retour d'André Sartori dans les pelotons.

Les points suivants ont été traités :

BILAN DE FEVRIER

- **Retrouvailles :**

La première partie du trophée route du CODEP91 s'est déroulée le 20 février dans des conditions climatiques plutôt défavorables, en présence d'un vent assez fort qui n'a pas découragé les 13 courcouronnais présents.

Merci à Daniel Mauger et à Patrick Cochez qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Le club de Courcouronnes s'est particulièrement distingué. Il a en effet reçu la coupe ACYCLIC au titre de sa forte participation à l'événement (troisième place selon ce critère).

Nous espérons reproduire cette performance le 20 mars pour le rallye "Par Monts et par Vaux" organisé par nos voisins de Bondoufle.

- **AG du CODEP91 le 6 février à Brunoy**

Différents points y ont été discutés.

Il a été constaté un faible niveau d'abonnements à la revue de la FFCT.

La fiche [FAIDAIR](#) (fiche d'analyse et d'identification des dangers des anomalies des infrastructures routières) est disponible sur le site du CODEP.

Daniel Mauger fera partie de l'encadrement des 32 participantes (dont Catherine Merle) à la manifestation "Toutes à Strasbourg".

- **AG de la ligue IdF**

L'assemblée générale de la ligue Ile de France s'est tenue le 13 février Porte de Vincennes.

Le club de Courcouronnes y était représenté, au sein de 50 participants (pour 327 clubs !).

- **Subvention municipale**

La subvention municipale n'est pas définie à ce jour, une baisse du montant (1 300 € en 2015) est fort probable compte-tenu des contraintes financières locales.

- **Effectif**

Fin février, l'effectif du club est de 32 membres. Il s'agit vraisemblablement du nombre définitif pour 2016.

PROGRAMME

- **Sorties d'avril**

Le programme présenté par Jacques Maudry a été approuvé par tous.

En semaine les départs sont toujours à 14 heures au local du club.

Noter le rallye "La Rissoise" organisé par nos voisins de Ris-Orangis dimanche 3 avril.

- **Randonnée permanente de Bondoufle**

Jacques Maudry a reçu les formulaires d'inscription. Cette randonnée de 150 km sera organisée en mai ou en juin. La date n'a pas encore été retenue.

- **Semaine Fédérale 2017 à DIJON Côte d'Or du 31 juillet au 7 août**

Les demandes d'inscription sont à transmettre auprès de Daniel Mauger.

- **Pique-nique annuel du club**

Il a été confirmé que celui-ci se tiendra le 18 septembre dans les locaux du club.

- **Calendrier 2017**

Le rallye « Soleil et Ombrages » devrait être organisé le 19 mars 2017 (avec option sur le 26 mars en cas d'impossibilité le 19). Nous serons aussi candidat pour le trophée route 2017. Les réponses du CODEP interviendront en juin.

CEDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU ROUGE

L'arrêté du 23 septembre 2015 relatif à la modification de la signalisation routière en vue de favoriser les mobilités actives prévoit, sous "certaines conditions" que le cycliste puisse franchir un feu rouge sans marquer l'arrêt. Les voies publiques de Courcouronnes ne s'y prêtant pas, le Bureau a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'entreprendre une démarche auprès de la municipalité pour faire apposer les panneaux de signalisation concernés.

SEJOUR A TENCE DU 5 AU 8 MAI

Le nombre de participants est actuellement de 19. Normalement 23 inscriptions devraient être enregistrées. Les retardataires doivent absolument faire le nécessaire pour régulariser leur situation.

Une réunion de préparation du séjour à Tence sera organisée le 18 avril à 20 heures 30.

Tous les participants y sont invités.

Pour ceux qui ont déjà payé leur acompte de 80 €, pensez à régler le solde de 80 € avant le 20 mars.

INFORMATIONS GENERALES

Une réunion CODEP91 se tiendra le 10 mars à Ormoy. Deux diaporamas sur la sécurité y seront présentés.

Le décret fixant les conditions de versement d'une indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les salariés est paru le 12 février 2016. Cette indemnité facultative est limitée aux seules entreprises privées, et exonérée de cotisations sociales dans la limite d'un plafond annuel de 200 €.

Une formation à l'utilisation des cartes est organisée le 19 mars par la Ligue Ile de France à Ivry sur Seine.

Google abandonnera prochainement le service Picasa (service photo utilisé par notre site).

La réunion s'est terminée vers 22 h 30.

La prochaine réunion se tiendra le 4 avril à 20h30 au local.

Le Président
Armel

Le secrétaire adjoint
Jean-Marc

Bulletin d'inscription au voyage club « Tence »

Nom Prénom

Nombre de personnes à inscrirex 80 € (acompte de 50 %)

TOTAL

Ci-joint 1 chèque de € à l'ordre du « Club Cyclotouriste de Courcouronnes »

A envoyer ou remettre dès maintenant à :

Daniel Mauger – 7, allée des Haubans – 91080 COURCOURONNES